



**FORMULAIRE DE CANDIDATURE A L'ELECTION COMPLEMENTAIRE  
AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR DE  
LA FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD  
LE 17/06/2018 – LYON**

**Informations publiées**

NOM – PRENOMS	Bourgeois Patrick Raymond Charles
---------------	-----------------------------------

**RESPONSABILITES PASSEES OU ACTUELLES :**

a. dans une association (club)	Président du Billard Club Lozérien
b. dans un comité départemental	
c. dans une ligue	
d. au sein de la Fédération	

**MOTIVATION (remplir ce cadre ou joindre une lettre de motivation) :**

Etant candidat l'année précédente pour l'un des deux postes à pourvoir, je n'ai pu développer mon argumentation à l'assemblée générale qui se déroulait à Auxerre en juin 2017, et j'en ai conçu quelque amertume, que j'ai d'ailleurs exprimée dans un courriel adressé à tous les membres de la FFB et aux Présidents de Ligue. Je renouvelle donc ma demande d'intégration à la FFB et je souhaite vivement obtenir les cinq minutes nécessaires à l'expression de mes idées.

Le billard français est en danger, et il suffit de se rendre dans les clubs qui forment l'ossature du billard français pour constater que l'âge moyen des joueurs, la faible mixité, et surtout l'absence de renouvellement avec peu ou prou de jeunes joueurs licenciés, ne plaident pas en faveur d'un avenir radieux, et même d'un avenir tout court ! Sans prise de conscience de cette situation préoccupante, pour ne pas dire dramatique, il ne peut y avoir de solutions adaptées, et donc d'éléments tangibles susceptibles de renverser cette spirale mortifère. Le billard aux jeux olympiques (ce serait une très bonne publicité), quelques joueurs de haut niveau, le sponsoring (par qui ?), la semaine des femmes, des toilettes propres (sic !), ... ne sont pas des solutions appropriées ou suffisantes pour le long terme et masquent la réalité de la problématique.

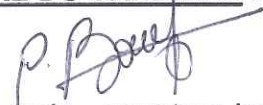
Je ne rentrerai pas dans les détails, je le ferai à l'assemblée générale du 17 juin (si je peux y être présent), mais il me semble qu'il y a plusieurs pistes possibles. Je ne méconnais pas les difficultés difficilement gérables qui expliquent le déclin du billard français, notamment la disparition des billards dans les cafés, la concurrence des billards à poche, mais aussi d'autres activités plus séduisantes pour les jeunes, et aussi la difficulté de ce sport qui nécessite indéniablement des efforts et du temps. – 1) Le billard à l'école, dans les maisons des jeunes, dans les associations, ... avec des billards pliables facilement transportables, puis relais éventuel au sein du club avec prise de licence. L'intérêt évident en est la souplesse de fonctionnement et la possibilité de « toucher » un grand nombre de jeunes. - 2) La prise en compte du billard loisir, avec un modèle du type de celui de la Fédération Française des échecs, et une étude sérieuse sur les éventuels bienfaits d'une licence loisir. – 3) L'attention portée aux « petits » clubs qui se sentent délaissés par la Fédération sous des formes différentes, financières ou non.

Dans le cas où je serais élu, je m'engage à approfondir les points précédemment exprimés, en coopération avec les autres membres de la FFB, mais aussi avec tous les responsables de ligues, de districts, de clubs qui souhaiteraient se joindre à cette démarche que je souhaite utile.

Patrick Bourgeois

12 avril 2018,

**SIGNATURE DU CANDIDAT :**



**Joindre l'extrait du casier judiciaire modèle n°3 – datant de moins de trois mois – pour tous les candidats  
(CASIER JUDICIAIRE – 107, Rue de Landreau – 44079 NANTES CEDEX 01)**

**Vous pouvez faire une demande en ligne sur le site : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/EJE20>**

**Les candidatures devront parvenir par LETTRE RECOMMANDEE avec accusé de réception au  
SECRETARIAT FEDERAL pour le 02/05/2018 dernier délai, cachet de la poste faisant foi.**